

AGROALIMENTAIRE

Produit agréé pour le nettoyage des matériaux et objet destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

APPLICATIONS

Détergent désinfectant liquide concentré hydrosoluble moussant pour les lavages du matériel et de l'environnement des ateliers de fabrication. Formule au pouvoir mouillant, dégraissant et émulsifiant qui assure une parfaite détergence même à basse température. Préserve la brillance des matériels. Ce produit est destiné au nettoyage et à la désinfection des surfaces lavables des cuisines professionnelles et des laboratoires de transformation de denrées alimentaires : matériel de préparation, de distribution et de stockage, plan de travail, murs et sols. Type de préparation : SL - Applications TP2 et TP4. Ce produit est adapté à l'utilisation en centrale de désinfection ou tout appareil de moussage, dans des process 3 ou 5 phases selon votre plan d'hygiène.

MODE D'EMPLOI

Selon les conditions et le plan d'hygiène, après un prélavage, le produit s'applique dans les conditions suivantes :

- **Type de matériel** : Toutes les surfaces et tous les ustensiles en contact avec les denrées alimentaires à désinfecter. Toutes les surfaces, locaux et matériels alimentaires ou non.

- **Type d'industrie** : Industries Agroalimentaires (Viande, poisson, salaison, lait, œuf, fromage, boisson, plats cuisinés, panification, conserverie...). Collectivité.

- **Méthode** : Surface par brossage. Surface par trempage. Surface application par canon à mousse ou centrale moyenne/haute pression

- **Température d'utilisation** : de 10 à 50°C

- **Temps de contact** : de 5 à 30 min.

Rincer abondamment avec de l'eau potable les surfaces traitées et matériels d'application.

De 0,5% (5g/L) en efficacité virucide contre virus enveloppés (5 minutes minimum) à 6% (60 g/L) en efficacité fongicide (30 minutes minimum) en dilution dans de l'eau de 10°C à 50°C.

Déconseillé à chaud sur le galvanisé, les polyamides et l'aluminium et ses alliages, sans essai préalable.

Rincer à l'eau potable surfaces en contact avec les denrées alimentaires.



FABRIQUÉ EN FRANCE

CARACTÉRISTIQUES

- **Concentré** : dilution de 0,5 à 6%
- **Aspect** : Liquide limpide moussant
- **Couleur** : Incolore - Jaune clair
- **pH** : 12,5 ± 0,2
- **Densité** : 1,084 ± 0,005

ÉTIQUETAGE HYGIÈNE & SÉCURITÉ

Ce produit est soumis à la réglementation CLP N°1272/2008. Produit classé CORROSIF et DANGEREUX POUR LE MILIEU AQUATIQUE. Respecter les précautions d'emploi. Consulter la fiche de données de sécurité disponible sur le site www.groupeplg.com ou sur demande.

DANGER



COMPOSITION

Chlorure de didécyl diméthyl ammonium (CAS : 7173-51-5) - 2,8% (30 g/l), N-aminopropyl dodécyl propane 1,3-diamine (n° CAS 2372-82-9) à 0,15% (1,6g/litre). Contient également,

en quantités respectives <5% : agents de surface non ioniques, EDTA et sels, hydrocarbures aliphatiques, phosphonates. Désinfectants.

NORMES & TESTS

Biodégradabilité des agents de surface conforme au règlement CE N°648/2004 modifié. Conforme à la législation relative aux produits de nettoyage du matériel pouvant se trouver en contact de denrées alimentaires (Arrêté du 19/12/2013 modifiant l'Arrêté du 08/09/1999).

- Bactéricide selon la norme EN 1276. Temps de contact : 5 minutes à 20°C, en condition de saleté 0,5% v/v.
- Bactéricide selon la norme EN 13697. Temps de contact : 10 minutes à 20°C, en condition de saleté 1% v/v.
- Levuricide selon la norme EN 1650. Temps de contact : 15 minutes à 20°C, en condition de saleté 0,5% v/v.
- Levuricide selon la norme EN 13697. Temps de contact : 15 minutes à 20°C, en condition de saleté 2% v/v.
- Fongicide selon la norme EN 1650. Temps de contact : 15 minutes à 20°C, en condition de saleté 4% v/v.
- Fongicide selon la norme EN 13697. Temps de contact : 30 minutes à 20°C, en condition de saleté 6% v/v.
- Virucide selon la norme EN 14476. Temps de contact : 5 minutes à 20°C, en condition de saleté 3% v/v.

AGROALIMENTAIRE

PRÉCAUTIONS D'UTILISATION & DE STOCKAGE

Hydroxyde de sodium (1310-73-2), Chlorure de didécyltriméthylammonium (7173-51-5), Sel tétrasodique de l'EDTA (64-02-8), Oxydes Amines (308062-28-4). Peut être corrosif pour les métaux. Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. Très toxique pour les organismes aquatiques. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Éviter le rejet dans l'environnement. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/un équipement de protection du visage. EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Dangereux, respecter les précautions d'emploi. En cas d'urgence, contacter immédiatement le centre antipoison le plus proche par téléphone au 01 45 42 59 59, ou un médecin. Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Stocker dans des conditions normales de température, à l'abri du gel, du plein soleil et de la chaleur. Éviter le rejet dans l'environnement. Éliminer l'emballage conformément au règlement municipal. Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

CODE	CONTENANCE	CONDITIONNEMENT		
		VENTE	COLIS	PALETTE
3 9 0 3 2 4	Bidon x5 kg	Bidon	x2 bidons	x64 colis
3 9 0 3 2 5	Bidon x21 kg	Bidon	Bidon	x28 colis
3 9 0 0 9 8	Container x1086 kg	Container	Container	Container